



# TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

**PROGRAMME ET SERVICES DESTINÉS À  
L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

---

*Réussir ensemble!*  
**SERVICES À L'ÉLÈVE**

Nos services de consultation en **TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)** sont assurés par un personnel d'expérience, compétent et qualifié.

Nos consultants en autisme ont reçu une formation collégiale ou universitaire leur permettant d'appuyer les élèves ayant reçu un diagnostic officiel d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Le personnel scolaire, tant au palier élémentaire que secondaire, a également reçu une formation à ce sujet, en plus de recevoir régulièrement des mises à jour sur les études récentes et les nouvelles approches face à l'autisme.

Le profil individuel d'un élève ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) peut être très complexe et peut requérir une approche multidisciplinaire de la part des intervenants, en plus de l'apport des parents et, au besoin, des services externes.

## **LES SERVICES DE CONSULTATION**

Les services de consultation en TSA comprennent une évaluation complète des besoins de l'élève, des recommandations, des ressources et de la formation spécifique sur différents sujets.

L'approche de l'Analyse comportementale appliquée (ACA) est privilégiée selon la directive ministérielle. Celle-ci offre un cadre de référence pour la mise en œuvre des pratiques pédagogiques efficaces dans l'enseignement aux élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

## COMMENT FAIRE APPEL AUX SERVICES DE CONSULTATION EN TSA

Une fois que l'équipe-école a reçu un diagnostic officiel écrit par un professionnel de la santé, elle va demander une étude du profil de l'élève afin de déterminer si ses besoins nécessitent l'appui d'un consultant en autisme.

Lorsque le besoin d'un service en TSA a été déterminé pour un élève, une demande de service est alors envoyée aux Services à l'élève.

Par la suite, le consultant en TSA qui recevra la demande s'assurera d'avoir le consentement signé des parents avant de se rendre à l'école pour :

- élaborer le profil complet de l'élève;
- examiner les attentes des transitions quotidiennes de l'élève;
- planifier le type et le niveau de son implication;
- recommander des stratégies et des ressources;
- déterminer les besoins en formation du personnel scolaire.

Les parents peuvent être invités à assister à l'une des rencontres entre l'équipe-école et le consultant en TSA. Lors de cette rencontre, des renseignements au sujet des services communautaires et des ressources disponibles peuvent être partagés.

## PLANS DE TRANSITION

Le consultant en TSA appuie le personnel de l'école dans la rédaction de plans de transition réfléchis afin d'assurer une transition majeure réussie, notamment pour la rentrée scolaire, un changement de niveau, une entrée au secondaire, ou une transition au post-secondaire.

Le consultant en TSA peut également appuyer le personnel de l'école dans la planification des transitions mineures et ponctuelles.

**NOTEZ :** Vous devrez signer un **formulaire de CONSENTEMENT** avant qu'un consultant en autisme puisse intervenir auprès de votre enfant.

Les **SERVICES À L'ÉLÈVE** visent un travail d'équipe multidisciplinaire qui offre une expertise professionnelle axée sur le respect et la reconnaissance des différences individuelles dans le but de fournir des services efficaces à l'élève et à l'école tout en créant un partenariat dans la communauté.

## COORDONNÉES DES SERVICES À L'ÉLÈVE

### Services à l'élève

Conseil scolaire catholique MonAvenir  
52, rue Pearl sud, Hamilton ON L8P 3W8  
Tél. : 905-524-2503 ou 1-877-646-9091  
Télé. : 905-524-1567



[CscMonAvenir.ca](http://CscMonAvenir.ca)

